

# SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2013

---

**Date de convocation : 19 Novembre 2013**

L'an deux mille treize, le vingt cinq novembre, à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claude FOURNET, Maire.

Sont présents tous les conseillers en exercice à l'exception de Patrice Mondon, absent, excusé qui a donné pouvoir à Dominique JOUVE, et Marie-Pierre Reynaud, absente excusée, qui a donné pouvoir à Marie-Claude Fournet.

Secrétaire de séance : Jean-Claude GRAS.

La lecture du compte-rendu de la dernière séance est approuvée à l'unanimité.

## **1/ Accord préalable à la cession du bail du Bistrot de Venterol :**

Selon les termes du bail qui nous lie à Cédric COULLET, celui-ci ne peut le céder sans notre accord. D'autre part, la SARL COULLET a obligation de solidarité au paiement des loyers jusqu'à expiration de la période de 9 ans en cours.

Le Maire demande pouvoir pour donner son agrément à la cession du droit au bail à la SARL 3P, à décharger l'actuel locataire de son obligation de solidarité au paiement des loyers et à dispenser les parties de signifier la cession par acte extra judiciaire.

Accord à l'unanimité.

## **2/ Décisions modificatives pour virements de crédits :**

Comme chaque fin d'année, les lignes budgétaires négatives sont régularisées par des virements de crédit. Un montant global de 56 112 € doit être viré sur la budget communal, dont 13 890 € sur chapitre des charges à caractère général, 261 € sur charges sociales du personnel, 7176 € sur des frais d'acte et d'urbanisme, et 34 755 € sur des lignes budgétaires relatives au matériel et outillage, sachant que les dépenses ont été prévues au budget 2013 sur les lignes 2313 ou 2315, mais redépêchées lors du mandatement sur d'autres lignes budgétaires à la demande de la trésorerie.

D'autre part, une ouverture de crédit budgétaire doit être réalisée pour entériner sur le budget la participation à l'investissement de la station d'épuration de Nyons et le crédit de 130 000 euros sur le budget de l'eau et de l'assainissement, ainsi que d'un virement de crédit de 700 euros sur la ligne de fonctionnement dédiée aux factures d'électricité ( charges à caractère général en fonctionnement).

Accord à l'unanimité.

### **3/ Subvention exceptionnelle pour l'école:**

Dans le cadre du dispositif « Eco-Ecole », les élèves vont cette année travailler sur la thématique des déchets. Par ailleurs en collaboration avec la maison de la Lance et l'association TDM, l'école va mener un projet d'éco-acteur nommé « STOP ça déborde » avec pour finalité l'utilisation et la gestion d'un composteur.

L'association sera chargée de la formation théorique et pratique sur le compostage des déchets organiques y compris pour le personnel de l'école et le personnel communal, ainsi que la mise en place d'un site de compostage avec mise en route d'un composteur et suivi tout au long de l'année. Pour ce faire l'école a besoin d'une subvention qui s'élève à 933 euros.

Après concertation, les élus décident à l'unanimité d'accorder sur le budget de l'année 2013 une subvention exceptionnelle de 1000 euros, mais qui ne sera pas octroyée en 2014 au titre de subvention habituelle (comme les années précédentes pour l'achat d'ordinateur par exemple).

### **4/ Subvention exceptionnelle AVAM :**

Dans le cadre des ateliers périscolaires mis en place, dans le cadre de la réforme sur les nouveaux rythmes scolaires, l'AVAM a offert son aide depuis la rentrée en la personne d'Agnès Griffé dans le domaine musical. Afin de remercier l'association de son engagement, une subvention de 490 euros sera allouée à l'AVAM.

Avis favorable à l'unanimité.

### **5/ Subvention exceptionnelle SPORT EVASION :**

Il en est de même pour les animations sportives prises en charge par Pascal Cécillion. Une subvention relative à l'aide apportée de septembre à décembre de 390 € serait allouée.

Avis favorable à l'unanimité.

### **6/ Avenant chantier du Temple:**

Suite à la demande du CDG, un petit chauffe-eau d'une valeur de 700.00 HT sera installé dans les sanitaires du Temple, afin que la personne chargée du ménage ne soit pas obligée de transporter l'eau chaude depuis la mairie.

Avis favorable à l'unanimité.

### **7/ Prix de vente parcelle n°AI 229 de 215 m2 :**

Lors du conseil du 24 Juin, nous avions opté pour une attribution à titre gratuit, de la parcelle n°229 sise aux Estangs, en compensation de la perte de terrain pour création d'un accès. La gratuité ou l'euro symbolique n'étant pas légal, je vous propose de vendre cette parcelle au prix de 1 euro le m2.

11 voix pour et 1 abstention.

## **8/ Travaux au cimetière de Novézan :**

Afin de terminer ce chantier (mur et couvertines), le maire propose d'envisager de le porter au budget 2014. Dores et déjà, Le Maire demande aux élus de réfléchir aux opérations qui pourront faire l'objet d'une inscription au prochain budget.

Les élus souhaitent voter les opérations d'investissement pour 2014 toutes ensembles. Dossier à revoir.

## **9/ CCVE : rapport d'activité et compte administratif , Etude de faisabilité de l'interconnexion des communes, Commission Action sociale**

Taxe de séjour : La compétence tourisme ayant été déléguée à la CCVE, celle-ci percevra désormais la taxe de séjour et nous propose de reverser à la commune la somme de 3 189 euros pour financer des opérations liées au tourisme

Office de tourisme intercommunal : jusque là le conseil d'administration comprenait 4 élus de la CCVE. Le président a proposé une autre répartition afin d'assurer l'équilibre des bassins de vie. Ainsi le nouveau conseil d'administration comprend 3 représentants de chaque bassin (haut et bas nyonsais et ville de Nyons).

Commission Action Sociale : un état des lieux sur la mise en place des réformes scolaires et son impact sur le centre de loisirs a été évoqué, ainsi que le bilan de l'activité de l'équipe de prévention, du point écoute parents, et la modification du règlement intérieur du centre de loisirs.

## **10/ Dossiers en cours :**

- Projet mise en séparatif des réseaux : Mme le Maire et Mr JOUVE se rendent à Valence le 26 novembre puisque le dossier de demande d'aide financière passe en Commission Organique d'Aménagement au Conseil Général.  
D'autre part, une réunion d'information est proposée aux riverains de la place Sabarot à Grand Rue, mercredi 4 décembre à 18h .  
Enfin une nouvelle demande de DETR sera préparée et déposée en sous préfecture pour 2014.
- Entrée nord du village : malgré des concertations, la DUP continue pour faire avancer le projet d'aménagement du village.
- Projet Terrain Marcellin : dossier de la révision simplifiée, annulation de la réunion du 9 décembre, remplacée par réunion à Valence le même jour à la DDT.  
Demande de passage en Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles en Janvier.
- AEFA : demande de salle pour activités physiques : accordé le mardi en matinée.
- Informations sur le pôle sanitaire et la demande d'attribution de la CASA pour 2014, l'assemblée du Comité de sauvegarde de l'hôpital et de la maternité de Valréas le jeudi 28 novembre à 20h30 salle du Vignarès, et des difficultés financières du théâtre de l'Aube à Condorcet.
- Motion de soutien sur le projet de création d'une coopérative ouvrière de production de thé et d'infusions sur le site de Gemenos (Le tilleul des Baronnies).
- Appel à la mise en culture de la sauge scalarée, et recherche de surfaces et de producteurs par l'entreprise BONTOUX SA. Le courrier est affiché en mairie.
- Eclairage abri bus La Gare : depuis l'installation de l'abri-bus, une demande d'installation d'un éclairage a été faite auprès d'un conseiller municipal. Les élus évoquent le problème du coût et de la détérioration du matériel dès son installation et préfèrent réfléchir à une autre éventuelle possibilité.

- Eglise de Venterol : travaux de la façade Nord (pignon) terminés. Dernière partie réalisée en 2014.
- Réunion de réception des travaux de fin de chantier de l'automatisation des réseaux.

- Quelques dates à retenir :

- Mercredi 18 décembre à 18 h : inauguration suite aux travaux de l'église, du terrain de jeux, de l'automatisation des réseaux en présence du Conseil Général
- Vœux du Maire le 10 Janvier 2014 à 18h30
- Repas des aînés le 16 Février à 12 h
- Elections municipales les dimanches 23 et 30 mars 2014

La séance est levée à 22H00.

Le prochain conseil est programmé le lundi 20 janvier 2014 à 20h00.